N° d'enregistrement national :

89 04910

- (51) Int Ci<sup>5</sup>: C 07 J 7/00, 9/00; A 61 K 31/57, 31/575.
- **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION** (12)

**A1** 

- Date de dépôt : 13 avril 1989.
- (30) Priorité :

(71) Demandeur(s): Laboratoire THERAMEX SA. — MC.

- (43) Date de la mise à disposition du public de la demande: BOPI « Brevets » nº 42 du 19 octobre 1990.
- (60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- Inventeur(s): Claude Tchernatinsky; Nejib Mohamed Nasraoui.
- (73) Titulaire(s):
- Mandataire(s): Jean François Burtin, Bugnion Associés.
- (54) Nouveaux dérivés alcoyles en 17/21 de la 19-NOR progestérone, leurs procédés d'obtention et les compositions pharmaceutiques en renfermant.
- (57) L'invention se rapporte au domaine de la chimie et plus particulièrement à celui de la chimie thérapeutique.

Elle a particulièrement pour objet les 6-méthyl 19-NOR pregna 4,6-diènes 17a, et éventuellement, 21- alcoylés de formule générale I

dans laquelle R'' et R' identiques ou différents représentent de l'hydrogène ou un radical alcoyle ayant de 1 à 3 atomes de carbone en chaîne droite ou ramifié et R, représente un radical alcoyle inférieur ayant de 1 à 6 atomes de carbone, en chaîne droite ou ramifiée.

Elle a également pour objet un procédé d'obtention des composés de formule générale I et leur emploi comme principes actifs de médicaments.

# NOUVEAUX DERIVES ALCOYLES EN 17/21 DE LA 19-NOR PROGESTERONE, LEURS PROCEDES D'OBTENTION ET LES COMPOSITIONS PHARMACEUTIQUES EN RENFERMANT

5

invention concerne chimie le domaine La présente thérapeutique et en particulier de la chimie stéroïde.

Elle a plus particulièrement pour objet de nouveaux stéroïdes 19-nor progestérone présentant en dérivés de la 10 éventuellement en 21 un substituant alcoylé.

Elle a spécifiquement pour objet des 6-methyl 19-nor pregna 4,6-diènes 17α et éventuellement, 21-alcoylés de formule générale

15 CH<sub>3</sub>

20

25 dans laquelle R' et R", identiques ou différents représentent de l'hydrogène ou un radical alcoyle inférieur, ayant de 1 à 3 atomes de Carbone, en chaîne droite ou ramifiée et R<sub>1</sub> représente un radical alcoyle inférieur, identique ou différent de R' ou de R', ayant de 1 à 6 atomes de carbone en 30 chaine droite ou ramifiée.

Dans la formule générale I le groupe — CO CH

35 est de préférence une chaine 1-oxo éthyl (R' =  $H_3$  et R" = H) 1-oxo propyl (R' = CH<sub>3</sub> et R" = H), 1-oxo butyl (R' =  $C_2H_5$  et R" = H) 1-oxo 2-méthyl propyl (R' =  $CH_3$  et R" =  $CH^3$  ou 1-oxo 2-éthyl butyl  $(R' = CH_2CH_3 \text{ et } R" = CH_2CH_3)$ 

Dans la formule générale I, R' et R" sont de préférence un radical méthyl, éthyl ou isopropyl. Ils peuvent également être un radical propyl.

5

10

15

On connaissait déjà des dérivés de la 19-nor progestérone et plus particulièrement ceux possédant un enchainement caractéristique "6-méthyl Dienone" sur les cycles A et B de la molécule stéroidienne (Brevet FR. 2.271.833) comme par exemple le 6-méthyl  $17\alpha$ -hydroxy 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diene et ses esters et éthers.

Plusieurs dérivés stéroïdiques possédant le squelette carboné de la nor-19 progestérone, porteurs sur le carbone 17 et/ou 21 de radicaux alcoyles sont connus comme molécules progestatives. (cf. brevet français 2.077.877), comme par exemple le 3,20-dioxo 17α-méthyl 19-nor pregna 4,9-diene.

La présente invention a pour objet de proposer des composés 20 nouveaux de formule générale I, possédant des propriétés progestomimétiques tout à fait intéressantes, des liaisons aux récepteurs de la progestérone améliorées et une métabolisation hépatique ralentie.

L'efficacité de ces nouveaux composés peut être attribuée à la structure dérivée de la 19-nor progestérone, caractérisée, en effet, par un système stéroïdique porteur, en même temps, d'un enchainement dit "méthyl-6 diénone" et par la présence de trois substituants R', R", R1 tels que définis plus haut qui empêchent ou retardent la métabolisation du produit dans l'organisme par les enzymes sans empêcher pour autant la liaison aux récepteurs de la progestérone.

Parmi les composés de formule générale I, on pourra citer notamment :

- le 6,17 $\alpha$ ,21-trimethyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène
- le  $17\alpha$ -éthyl 6,21-diméthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène

- le 17∞-éthyl 3,20-dioxo 6-méthyl 19-nor pregna 4,6-diène
- le 6,17α-diméthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène
- le  $17\alpha,21$ -éthyl 6-méthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène
- 5 qui sont les composés actuellement préférés.

Les matières premières de formule générale IV,

nécessaires pour la mise en oeuvre du procédé de préparation des composés de formule I sont préparées conformément à la littérature en soumettant un dérivé 19-nor stéroïde de formule partielle II

20

35

dans laquelle Ac est le reste acyle d'un acide organique carboxylique ayant de 1 à 4 atomes de Carbone le trait ondulé indique une orientation spatiale  $\alpha$  ou  $\beta$  et le cycle A est entièrement aromatique du type 3 alcoyloxy  $\Delta$  1,3,5(10) estratriénique ou partiellement insaturé du type 3-oxo  $\Delta$ 4 estrénique, éventuellement bloqué sous forme de dérivé fonctionnel avec ou sans basculement de la double liaison

à l'action d'une base forte puis d'un agent d'alcoylation pour former un dérivé mono- ou bis alcoylé de formule partielle III

5

$$CH^{R'}$$
 $R'$ 
 $R'$ 

dans laquelle R', R" et  $R_1$  ont les significations fournies précédemment.

La base forte peut être un alcoolate alcalin dérivé d'un alcool inférieur de 1 à 5 atomes de carbone linéaire ou ramifié et d'un métal comme le lithium, le sodium ou le potassium, comme par exemple le teramylate de sodium, le terbutylate de potassium, l'éthanolate de sodium, un amidure alcalin ou alcalino-terreux, de lithium, sodium de potassium, de calcium ou de baryum. D'une manière préférée on utilise l'amidure de sodium ou l'isopropy-lamidure de lithium. On peut encore utiliser le dimsyl sodium.

25

20

L'agent d'alcoylation peut être un sulfate de dialcoyle, comme le sulfate de diméthyle par exemple, ou un halogénure d'alcoyle, l'halogène pouvant être l'iode ou le brome.

- Le solvant peut être seul ou un mélange choisi parmi la liste : ammoniac liquide, éther, THF, benzène, toluène, hexane, alcool, les solvants préférés étant l'ammoniac liquide et le tétrahydrofuran.
- La base forte et l'agent d'alcoylation sont employés en excès par rapport à la stoechiométrie. La réaction est suivie d'une hydrolyse acide.

Les composés de formule générale III, mono ou polyalcoylés, sont éventuellement purifiés par les moyens appropriés comme par exemple par cristallisation ou par chromatographie sur une colonne constituée d'un adsorbant approprié pour la chromatographie comme la silice, le talc ou le silicate de magnésium ou l'alumine.

La température de réaction peut varier dans de larges proportions entre  $-60^{\circ}$  et  $+50^{\circ}$ C. Elle est de préférence comprise entre  $-60^{\circ}$  et  $-40^{\circ}$ , en raison de l'usage préféré de l'ammoniac comme solvant.

10

5

Pour former un dérivé mono-alcoylé (cas ou R' et R" sont de l'hydrogène), on emploie de préférence une concentration plus faible en agent basique (de 4 à 7 équivalents) et une concentration plus faible en agent d'alcoylation.

15

Au contraire, pour former un dérivé 17,21—dialcoylé, il est nécessaire d'introduire une quantité plus élevée d'agent basique (de 10 à 50 équivalents) et une quantité plus élevée d'agent d'alcoylation (50 à 75 équivalents).

20

25

35

Le choix de la base n'est pas sans influence. L'expérience a montré que l'isopropylamidure de lithium est le meilleur réactif pour l'alcoylation en 21. Les alcoolates alcalins favorisent l'alcoylation en 17, le réactif basique préféré dans ce cas est l'amidure métallique résultant de l'attaque "in situ" de l'ammoniac liquide par un métal alcalin ou alcalino-terreux comme le lithium ou le calcium.

L'alcoylation en  $17\alpha$  à partir d'un énolate alcalin est une réaction difficile et nécessite la présence d'un très grand excès d'agent basique.

L'accès au méthyle en 21 par l'agent d'alcoylation est plus difficile lorsque la position 17 est déjà occupée par un groupe alcoyle. On obtient un mélange de dérivés mono— et dialcoylés en 21— et de ce fait, requiert un grand excès de métal et d'agent d'alcoylation. On favorise une mono— alcoylation en 21 en utilisant un agent basique tel que l'isopropylamidure de lithium

dans le tétrahydrofuran par suite de l'encombrement stérique de ce réactif basique.

Par contre, compte-tenu des vitesses d'alcoylation différente, il est possible d'alcoyler d'abord en  $17\alpha$  en introduisant un faible excès d'agent d'alcoylation dans le milieu réactionnel puis en ajoutant à nouveau, un agent d'alcoylation identique ou différent de réaliser l'alcoylation en 21 avec un radical alcoyle identique ou différent de celui en  $17\alpha$ .

. 10

15

5

Il est possible également d'utiliser comme matière première un 19-nor pregnadiène déjà méthylé en 21 et de réaliser une bis alcoylation en 17 et en 21 mais dans ce cas, c'est l'alcoylation en 21 qui est favorisée car le carbone en 21 forme un carbanion secondaire plus stable et plus réactif.

La réaction peut s'écrire ainsi pour une réaction d'éthylation :

35

Lorsqu'on utilise comme produit de départ un dérivé estra-triénique III, c'est-à-dire un composé pour lequel le noyau A est aromatique, on réalise la conversion en composé de

formule IV par les étapes suivantes :

15

20

25

30

- on soumet un composé de formule générale III

dans laquelle R, R<sub>1</sub> et R<sub>2</sub> sont définis comme précédemment à une réduction selon la méthode de Birch-Nielsen suivie d'une hydrolyse en milieu acide fort puis d'une réoxydation par le réactif de Jones pour former le 3-céto 19-nor pregna 4-ène de formule IV

La réduction selon Birch-Nielsen est effectuée dans un solvant inerte comme un éther cyclique ou linéaire au moyen d'un métal alcalin en solution dans l'ammoniac liquide en présence d'un agent donneur de protons comme par exemple un alcanol tel que méthanol ou l'éthanol. On chasse ensuite l'ammoniac et on détruit l'excès de métal alcalin par addition d'un alcanol. L'éther énolique résultant est ensuite hydrolysé par action d'un acide minéral fort.

L'invention concerne également un procédé qui conduit aux composés de formule générale I en utilisant comme produits de départ, un ether d'énol de 3,20-dioxo 19-nor pregna 4-ène, obtenu à partir des 3,20-dioxo 19-nor pregna 4-ène, matières premières, qui ont la formule générale IV suivante :

dans laquelle R', R" et  $\mathbf{R}_1$  sont définis comme précédemment.

Les composés de formule générale IV sont éthérifiés en ether d'énol par un orthoformiate d'alcoyle pour obtenir un composé de formule V

5

20

dans laquelle R<sub>2</sub> est un radical alcoyle inférieur et R', R" et R<sub>1</sub> sont définis comme précédemment que l'on soumet à l'action d'un agent de formylation du type Vilsmeier-Hack pour obtenir un dérivé formylé de formule générale VI

dans laquelle R', R', R<sub>2</sub> et R<sub>1</sub> ont les significations fournies

antérieurement

réduit celui-ci par un hydrure mixte de métal alcalin pour former

un dérivé hydroxy méthylé de formule générale VII

dans laquelle R', R",  $R_2$  et  $R_1$  ont les significations antérieures que l'on traite par un acide minéral ou organique et obtient le dérivé 3-oxo 6-méthylénique de formule générale VIII

dans laquelle R', R" et  $R_1$  sont définis comme précédemment celui-ci, à son tour, est traité par un catalyseur d'isomérisation pour former le dérivé 6-méthyl 3-oxo 19-nor pregna 4,6-diénique correspondant de formule générale I.

L'invention s'étend également aux compositions pharmaceutiques renfermant, à titre de principe actif, au moins un composé de formule générale I seul, en mélange avec un ou plusieurs excipients ou un véhicule inerte, non toxique, pharmaceutiquement acceptable.

L'invention comprend également des compositions pharmaceutiques renfermant en outre un autre principe actif d'action similaire ou

synergistique ou complémentaire.

5

10

15

20

25

Les compositions pharmaceutiques selon l'invention sont destinées à l'administration par voie parentérale, orale, rectale, per muqueuse ou per cutanée.

Pour l'administration par voie parentérale, les composés de formule générale I sont administrés sous forme de solutés ou de suspensions injectables conditionnés en ampoules, en flacons multidoses ou en seringues auto-injectables.

Pour l'administration par voie orale, les composés de formule générale I sont administrés sous forme de comprimés nus ou enrobés, de dragées, de gélules, de capsules molles, de pilules, de poudres ou de granulés.

Pour l'administration par voie rectale, les composés de formule générale I sont présentés sous forme de suppositoires ou de capsules rectales.

Pour l'administration par voie per muqueuse, les composés de formule générale I sont présentés sous forme de solutions huileuses, de crèmes, de gelées ou de capsules. Il est possible d'administrer les composés de formule générale I soit par la muqueuse vaginale, par la muqueuse nasale sous forme de spray ou de gel, ou par la muqueuse oculaire.

Pour l'administration par voie per cutanée, les composés de formule générale I sont présentés sous forme de solution ou de crèmes dans un solvant pénétrant comme l'alcool benzylique, le diméthylsulfoxyde, le 1-n dodecyl azacycloheptanone-2 (AZONE<sup>(R)</sup>) ou le N-βhydroxyéthyl acétamide.

Ces compositions pharmaceutiques selon l'invention trouvent un 5 emploi en thérapeutique pour le traitement des troubles gynécologiques dus à une insuffisance lutéale tels que irrégularité menstruelle, dysménorrhée, syndrôme prémenstruel et troubles de la ménopause. Elles peuvent servir seules ou en association avec un estrogène comme agent contraceptif.

La posologie usuelle s'échelonne de 0,05 mg à 25 mg et la posologie journalière s'échelonne de 0,1 mg à 50 mg en administration continue ou périodique.

L'invention s'étend encore aux produits intermédiaires nouveaux formés au cours de la synthèse, à savoir :

10 - les composés de formule générale IV

dans laquelle R', R" et  $R_1$  sont définis comme précédemment à l'exclusion du cas où R' est méthyl ou éthyl, R' et R" est de l'hydrogène

- les composés de formule générale V

35

5

dans laquelle R<sub>2</sub> est un radical alcoyle inférieur R' et R", identiques ou di férents représentent de l'hydrogène ou

un radical alcoyle inférieur, ayant de 1 à 3 atomes de Carbone, en chaîne droite ou ramifiée

 $R_1$  représente un radical alcoyle inférieur, identique ou différent de R' ou de R", ayant de 1 à 6 atomes de carbone en chaine droite ou ramifiée.

et dans laquelle R' et R", identiques ou différents, représentent de l'hydrogène ou un radical alcoyle inférieur, ayant de 1 à 3 atomes de Carbone, en chaîne droite ou ramifiée

10 - les composés de formule générale VI

5

dans laquelle R', R",  $R_1$  et  $R_2$  ont les significations fournies antérieurement.

25 - les composés de formule générale VII

30

$$R_{2}^{CH} \stackrel{R'}{\underset{CH_{2}}{\bigcap}} (VII)$$
 $R_{1}^{R'}$ 

dans laquelle R', R",  $R_1$  et  $R_2$  ont les significations fournies antérieurement.

5 - les composés de formule générale VIII

dans laquelle R', R'' et  $R_1$  ont les significations antérieures

Les exemples suivants illustrent l'invention sans toutefois la limiter.

### EXEMPLE I

25

30

6,17α-diméthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène

Stade A : 17α-acétoxy 3-éthoxy 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène

Sous atmosphère inerte et à température ambiante, on ajoute à une solution de 126 g de 3,20-dioxo  $17\alpha$ -acétoxy 19-nor pregna 4-ène dans 1.010 ml d'éthanol, 115 g d'orthoformiate d'éthyle puis après agitation pendant 10 mn, addition de 0,63 g d'acide p.toluène sulfonique.

On maintient sous agitation pendant 60 mm et on arrête la réaction par addition de 17 ml de triethylamine. On dilue le milieu avec 380 ml d'éthanol et le mélange est chauffé à reflux jusqu'à dissolution.

On fait cristalliser en laissant la solution re enir à température

ordinaire puis refroidissement par un bain acétone/glace. On recueille ainsi 113 g de 3-ethoxy  $17\alpha$ -acétoxy 20-oxo 19-nor pregna 3.5-diène soit un rendement de 83 % par rapport à la théorie.

5

L'éther d'énol présente les caractéristiques suivantes :

### Spectre IR:

1740 cm<sup>-1</sup> CO de l'acétoxy 1710 cm<sup>-1</sup> CO en 20, 1650, 1620 cm<sup>-1</sup> delta-3,5

Spectre UV :  $\lambda$  max 243 nm,  $\epsilon$  = 20840

15

RMN: (T,3H) à 1,3 ppm CH3 de l'éthoxy

- (Q, 2H) à 3,60 ppm CH, de l'éthyl
- (S, 1H) à 5,25 ppm H porté par le C6
- (S, 1H) à 5,40 ppm H porté par le C4

20

Stade B :  $17\alpha$ -méthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4-ène et  $17\alpha$ ,21-diméthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4-ène

25

30

On prépare à l'avance une solution de 46 g de calcium dans 1.000 ml d'ammoniac liquide refroidi à -60°C et sous atmosphère inerte, on ajoute en mince filet une solution de 30 g d'éther d'énol du Stade A dans 495 ml de tétrahydrofuran. Après 15 mn d'agitation, on ajoute, goutte à goutte, 363 ml d'iodure de méthyle. Un précipité blanc-gris se forme. La fin d'addition est suivie par 60 mn d'agitation puis évaporation du maximum possible d'ammoniac sous vide et sous bain d'eau chaude. On ajoute alors, 1.000 ml de méthanol et de l'acide chlorhydrique 6N jusqu'à ce que le pH soit acide, tout en maintenant la température du milieu à 0°C par immersion dans un bain d'acétone/glace.

35

On maintient encore sous agitation pendant 60 mm. On précipite les produits de la réaction par addition de 2.000 ml d'eau et on les extrait au toluène. On recueille après évaporation du solvant 22,9 g d'une huile brute renfermant 68 % de dérivé 17 $\alpha$ -méthylé et

# 24 % de dérivé 17α,21-diméthylé, déterminés par CLHP

- Par chromatographie sur silice avec élution au Cyclohexane à 10 % d'éther, on isole dans les fractions de tête 1,1 g de dérivé 17α,21-diméthylé puis 6 g de dérivé 17α-méthylé dans les fractions de queue. Ces deux produits sont recristallisés séparément du méthanol. Ils présentent les constantes physiques suivantes :
- 10  $\rightarrow$  3,20-dioxo 17 $\alpha$ -méthyl 19-nor pregna-4ène

IR : 1705 cm<sup>-1</sup> co en 20 1680 cm<sup>-1</sup> co en 3 1620 pour le c  $\equiv$  c conjugué

UV :  $\lambda \max 240 \text{ nm}, \epsilon = 17385$ 

RMN: (S, 3H) à 1,2 ppm  $CH_3-17\alpha$ 20 (S, 3H) à 2,2 ppm  $CH_3-21$ .

15

25

→ 3,20-dioxo 17α,21-diméthyl 19-nor pregna 4-ène

IR:  $1697 \text{ cm}^{-1} \text{ CO en } 20$  $1670 \text{ cm}^{-1} \text{ CO en } 3$ 

UV :  $\lambda$  max 240 nm,  $\epsilon$  = 16515

RMN: (S, 3H) à 1,2 ppm  $CH_3-17\alpha$ (T, 3H) à 1,07 ppm  $CH_3-22$ Multiplet à 2,55 ppm  $CH_2-21$ 

Stade C : 3-éthoxy 17∞-méthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène

35 Ce composé est préparé selon le même mode opératoire qu'au Stade A, au départ de 3,20-dioxo  $17\alpha$ -méthyl 19-nor pregna 4-ène, 12 ml d'éthanol 1,85 ml d'orthoformiate d'éthyle, 0,102 g d'acide p.toluène sulfonique puis ensuite 0,2 ml de triéthylamine.

On obtient avec 78 % de rendement, l'éther énolique cristallisé présentant les constantes physiques suivantes :

5 Spectre IR: 1695 cm<sup>-1</sup> co en 20 1640, 1620 cm<sup>-1</sup> delta-3,5

Spectre UV :  $\lambda$  max 243 nm,  $\epsilon$  = 16520

Spectre RMN: (S, 3H) à 1,15 ppm  $CH_3-17\alpha$ 

15

30

35

(T, 3H) à 1,30 ppm CH<sub>3</sub> de l'éthoxy

(S, 3H) à 2,15 ppm  $CH_3-21$ 

(Q, 2H) à 3,80 ppm CH, de l'éthoxy

(S, 1H) à 5,22 ppm H en C6

(S, 1H) à 5,32 ppm H en C4

Stade D : 3-éthoxy 6-formyl 17α-méthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène

On prépare un réactif de formylation en dissolvant goutte à goutte sous azote et à 2°, 3,15 ml de POCl<sub>3</sub> fraichement distillé dans 28 ml de diméthylformamide suivi d'une période d'agitation de 5 mn. Le réactif ainsi préparé est ajouté goutte à goutte à une solution de 7 g de 3-éthoxy 17α-méthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène dans 56 ml de diméthylformamide en 10 à 15 mn.

On maintient sous agitation pendant 10 mn puis hydrolyse l'ion imonium par addition goutte à goutte d'une solution de 14 g d'acétate de potassium dans 28 ml d'eau sans que la température dépasse  $\pm 30\,^{\circ}$ C. La solution colorée initialement en rouge, vire au jaune avec début de cristallisation. Après 30 mn d'agitation, on ajoute 105 ml d'eau glacée. On isole ainsi 7,2 g soit 95 % de la théorie de 3-éthoxy 6-formyl  $17\alpha$ -méthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène brut. On le recristallise de l'éthanol pour obtenir 3,1 g de produit pur dont les constantes sont :

IR : 1700, CO en 20
 1650 et 1615, delta-3,5

UV : λ max 220 et 320 nm

10

15

20

RMN: disparition de (S, 1H) à 5,22 ppm.

5 Stade E: 17α-méthyl 6-méthylène 3,20-dioxo 19-nor pregna 4-ène

On ajoute par petites fractions, sous atmosphère d'azote et à température ambiante, 95 mg de borohydrure de sodium à une solution de 1,9 g de 3-éthoxy 17œ-méthyl 6-formyl 19-nor 20-céto pregna 3,5-diène dans 5,7 ml d'éthanol et 4,7 ml de diméthyl formamide. On maintient sous agitation pendant 2 heures. On ramène la température de la solution réactionnelle à 0° et on ajoute une solution de 0,4 ml d'acide sulfurique 2N dans 2 ml d'eau en 2 mm. La température monte à 10° et un léger précipité jaune apparait sous forme d'une gomme. On maintient sous agitation encore pendant 20 mm.

On ajoute alors une solution de 0,88 g de carbonate de potassium dans 2 ml d'eau goutte à goutte. Le précipité s'amplifie. On le sépare par filtration, on le lave abondamment à l'eau jusqu'à neutralité des eaux de lavage. On recueille ainsi 1,40 g de 3,20-dioxo 6-méthylène 17 $\alpha$ -méthyl 19-nor pregna 4-ène soit un rendement de 87 %.

25 Spectre IR:  $1700 \text{ cm}^{-1} \text{ CO en } 20$   $1660 \text{ cm}^{-1} \text{ CO en } 3$  $1620, 1595 \text{ cm}^{-1}, \text{ C} \approx \text{C}$ 

30 Spectre UV :  $\lambda$  max 263 nm,  $\epsilon$  = 12280

<u>Spectre RMN</u>: apparition de deux singulets pas très bien résolus à 5 ppm et à 5,25 ppm.

35 Stade F : 3,20-dioxo 6,17 $\alpha$ -diméthyl 19-nor pregna 4,6-diène (composé de formule I)

On prépare une suspension de 0,65 g de charbon palladié à 5 % dans 33,5 ml de méthanol que l'on porte au reflux pendant 30 mm, on y

ajoute 1,34 g de dérivé 6-méthylénique du Stade E. On maintient le chauffage au reflux. La réaction est suivie par détermination de l'absorption en UV. Après 30 mn d'agitation, on laisse le mélange revenir à température ambiante. On le filtre sur Clarcel. Le filtrat est concentré, chromatographié sur 30 fois son poids de silice et on élue au Toluène. Les fractions renfermant le dérivé 6-méthylique sont recristallisées du méthanol et on obtient ainsi 0.83 g de 3.20-dioxo  $6.17\alpha$ -diméthyl 19-nor pregna 4.6-diène soit 62 % de la théorie.

Les constantes analytiques sont les suivantes :

Spectre IR: 1695 cm<sup>-1</sup> co en 20 1650 cm<sup>-1</sup> co en 3 1622, 1576 cm<sup>-1</sup> delta-4,6

Spectre UV :  $\lambda$  max 289 nm,  $\epsilon$  = 23900

20 Masse : 326 masse molaire 283 perte de CH<sub>3</sub>CO 43 CH<sub>3</sub>CO

10

 $[\alpha]_D$ : (dioxanne) + 22°32

25 pF: 164,6°C

Composition centésimale : C22 H30 02

			Trouvé	Calculé
		C &	80,26	80,93
30		н %	9.20	9,26

Spectre RMN: (S, 3H) à 0,76 ppm pour le CH3-18
(S, 3H) à 1,19 ppm pour le CH3-17α
(S, 3H) à 1,88 ppm pour le CH3 en 6
(S, 3H) à 2,16 ppm pour le CH3-21
(S, 1H) à 6,01 ppm pour le H en C7
(S, 1H) à 6,12 ppm pour le H en C4

## EXEMPLE II

10

15

25

6,17α,21-trimethyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène

5 Stade A : 3-éthoxy  $17\alpha$ , 21-diméthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène

On opère comme au Stade A de l'exemple I, au départ de 5,85 g de 3,20—dioxo  $17\alpha,21$ —diméthyl 19—nor pregna 4—ène obtenu au Stade B de l'exemple I dans 12 ml d'éthanol, 5,9 ml d'orthoformiate d'éthyle et 0,029 g d'acide p.toluène sulfonique. Une fois la réaction achevée, on l'arrête par addition de 0,6 ml de triethylamine. L'éther énolique obtenu ne cristallisant pas, on l'épuise au benzène et on lave la phase benzénique à l'eau. On obtient ainsi 7,07 g d'éther énolique brut qui, après purification par chromatographie sur alumine basique et élution à l'héxane et 1 % de triethylamine, fournit 5,8 g de 3-éthoxy  $17\alpha,21$  diméthyl 20—oxo 19—nor pregna 3,5—diène soit un rendement de 91 %.

20 Stade B : 3-éthoxy 6-formyl  $17\alpha$ , 21-diméthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène

On effectue la formylation en 6 du composé du Stade A selon la procédure décrite au stade D de l'exemple I. On part de 5,1 g d'éther énolique du Stade A dans 41 ml de diméthyl formamide.

Le réactif de formylation est formé de 2,15 ml de POCl<sub>3</sub> dans 20 ml de diméthyl formamide. Le réactif d'hydrolyse est formé de 13,8 g d'acétate de potassium dans 20 ml d'eau.

On obtient 4,4 g soit un rendement de 77 % en dérivé 6-formylé brut.

Stade C : 6-méthylène  $17\alpha$ ,21-diméthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4-ène

On utilise le même mode opératoire que celui décrit au Stade E de l'exemple I. On part de 4,3 g de dérivé 6-formylé du Stade B dans 43 ml d'éthanol. On réduit avec une solution de 0,273 g de borohydrure de sodium dans 4 ml de diméthylformamide. On agite pendant 10 mn puis on déshydrate le dérivé hydroxy méthylique avec une solution de 5,15 ml d'acide sulfurique 2N dans 40 ml d'eau.

On obtient ainsi 1,9 g soit un rendement de 50 % de dérivé 6-méthylénique brut

 $\lambda \max = 258 \text{ nm}$ 

Stade D: 6,17α,21-triméthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène (composé de formule I)

On porte à reflux une suspension de 25 ml d'éthanol et 0,14 g de charbon palladié pendant 60 mm. On ajoute ensuite 1,1 g de dérivé 15 6-méthylénique du Stade C. On suit le développement de la réaction mn d'agitation à par spectrophotométrie UV. Après 50 température du reflux, on constate un déplacement du  $\lambda$  max à 286 nm. On filtre alors sur Clarcel puis le filtrat est amené à sec et le résidu est chromatographié par le Toluène sur 35 fois 20 son poids de silice. On recueille une fraction qui fournit 0,83 g  $6,17\alpha,21$ -triméthylé purifie dérivé que l'on par recristallisation de l'éthanol à 95°.

Le 3,20-dioxo 6,17 $\alpha$ ,21-triméthyl 19-nor pregna 4,6-diène fond à 160°C.

<u>Spectre IR</u>: 1695 cm<sup>-1</sup> CO en 20 1680 cm<sup>-1</sup> CO en 3 1628, 1580 cm<sup>-1</sup>, delta-4,6

Spectre UV :  $\lambda$  max 288,5 nm,  $\epsilon$  = 24280

30

35

Masse : m/e 340 masse molaire 283 (M-57) perte de COCH2CH3

Composition centésimale : C23 H32 02

Calculé	Trouvé	
81,13	81,06	C %
9,47	9,46	н %

- 21 -

Spectre RMN: (S, 3H) à 0,71 ppm pour le CH3-18

(T, 3H) à 1,05 ppm pour le CH3-22

(Dq) à 2,45 ppm pour le CH2-21

(S, 3H) à 1,13 ppm pour le CH3-17α

(S, 1H) à 5,95 ppm pour H en C7

(S, 1H) à 6,05 ppm pour H en C5

 $[\alpha]_D + 18,9 (c = 0.53 \% dioxanne)$ 

10

5

#### EXEMPLE III

17α-éthyl 6-méthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène

Stade A: 3,20-dioxo 17\(\alpha\)-éthyl 19-nor pregna 4-ène

15

20

25

30

35

On dissout 1 g de calcium dans 40 ml d'ammoniac liquide à -60°C et sous atmosphère de gaz inerte. On ajoute alors, en mince filet, une solution de 1 g de 3-éthoxy 20-oxo 19-nor pregna diène 3,5 dans 18 ml de tétrahydrofuran soigneusement déshydraté. On maintient sous agitation pendant 1 heure puis on ajoute 9,8 ml d'iodure d'éthyle. On agite le mélange pendant une heure puis on évapore l'ammoniac sous vide au bain-marie d'eau tiède. On recueille une pâte blanchâtre que l'on délaye dans 100 ml de méthanol puis additionne d'une solution 3N d'acide chlorhydrique jusqu'à pH acide tout en refroidissant par un bain acétone/glace.

Après 60 mm d'agitation, le produit est extrait par du toluène, la phase toluénique est séparée et lavée à l'eau. Après évaporation, on obtient 0,81 g (soit un rendement de 95,5 %) de dérivé  $17\alpha$ -éthylé brut renfermant 41,6 % de  $17\alpha$ -éthyle pur déterminé par HPLC.

On purifie le produit par chromatographie, sur 50 fois son poids de silice en utilisant comme solvant du cyclohexane à 10 % d'éther. La fraction correspondant au dérivé 17α-éthylé est amenée à sec et le résidu sec est recristallisé du cyclohexane.

<u>Spectre IR</u>: 1705 cm<sup>-1</sup> co en 20 1670 cm<sup>-1</sup> co en 3 1620 cm<sup>-1</sup>, delta-4

Spectre UV :  $\lambda$  max 240 nm,  $\epsilon$  = 17520

- 5 <u>Spectre RMN</u>: (S, 3H) à 0,70 ppm de CH3-18 (T, 3H) à 0,75 ppm CH3 de l'éthyl-17α (S, 3H) à 2,05 ppm le CH3-21 (S, 1H) à 5,80 ppm le H en C4
- 10 Stade B: 3-éthoxy 17\(\alpha\)-éthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène

On procède à l'éther-énolisation selon le même mode opératoire que celui décrit au Stade A de l'exemple 1 au départ de 9,6 g de dérivé 17∞-éthylé du Stade A dans 29 ml d'éthanol, avec 9,6 ml d'orthoformiate d'éthyle et 0,048 g d'acide p.toluène sulfonique puis 1 ml de triéthylamine.

On obtient 7,1 g soit un rendement de 68 % d'éther énolique pur.

20 <u>Spectre IR</u>: bande à 1700 cm<sup>-1</sup> (carbonyle en 20) bandes à 1650 et 1620 (doubles liaisons en 3 et 5)

Spectre UV :  $\lambda$  max 243 nm,  $\epsilon$  = 18520

15

- 25 Spectre RMN : (Q, 2H) à 3,7 ppm (CH<sub>2</sub> de l'éthoxy) (S, 3H) à 2,3 ppm (CH<sub>3</sub> en 21) (S, 1H) à 5,2 ppm (H en  $C_6$ ) (S, 1H) à 5,8 ppm (H en  $C_4$ )
- 30 Stade C : 3-éthoxy 6-formyl  $17\alpha$ -éthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène

On procède à la formylation comme au Stade D de l'exemple 1 :

- 35 . Réactif de formylation: 0,5 ml POCl<sub>3</sub> dans 4,5 ml de diméthyl formamide
  - . Solution d'hydrolyse : 2 g d'acétate de potassium dans 40 ml d'eau

Au départ de 1 g de 3-éthoxy 17 $\alpha$ -éthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène, on obtient 1,18 g de dérivé 6-formylé brut qui par chromatographie par le dichlorométhane sur silicate de Magnésium fournit 0,7 g soit un rendement de 65 % de 3-éthoxy 6-formyl 17 $\alpha$ -éthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène pur

 $\lambda \max = 323 \text{ nm et } 220 \text{ nm}$ 

10

15

20

25

5

Stade D : 3,20-dioxo 6-méthylène  $17\alpha$ -éthyl 19-nor pregna 4-ène

On prépare le dérivé 6-méthylénique à partir du dérivé 6-formylé au Stade C, selon le même mode opératoire qu'à l'exemple I, Stade E au départ de 0,5 g de 3-éthoxy 6-formyl 17\(\alpha\)-éthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène dans 65 ml d'éthanol et 0,419 g de borohydrure de sodium puis hydrolyse et deshydratation par 8 ml d'acide sulfurique 2N et 55 ml d'eau. On isole ainsi 4,4 g de dérivé 6-méthylénique brut, soit un rendement de 76 %. Ce produit renferme des petites quantités du dérivé 6-hydroxy méthylé intermédiaire.

Spectre IR: 3400 cm<sup>-1</sup> faible, correspond à H-0
3080 cm<sup>-1</sup> très faible, correspond à H2C du
méthylène-6
1695 cm<sup>-1</sup> CO en 20
1660 cm<sup>-1</sup> CO en 3

Spectre UV: \(\lambda\) max 258 nm

30

35

Spectre RMN : (S, 3H) à 0,7 ppm CH3-18

(T, 3H) à 0,75 ppm CH3 de l'éthyl-17α

(S, 3H) à 2,1 ppm CH3-21

Apparition de 3H éthyléniques à :

4,95 ppm,

5,17 ppm

6,10 ppm

(Q) très faible à 3,74 ppm correspondant au CH2 de

l'éthoxy du produit hydroxyméthylé, preuve, en tenant compte de la faible bande IR à 3400 cm<sup>-1</sup>, de la présence d'une certaine quantité d'hydroxyméthyl stéroïde.

5

Stade E : 3,20-dioxo 6-méthyl 17∞-éthyl 19-nor pregna 4,6-diène (composé de formule I)

On porte au reflux une suspension formée de 5,5 g de charbon palladié dans 820 ml d'éthanol pendant 60 mn. On ajoute ensuite 4,1 g de 3,20-dioxo 6-méthylène 17œ-éthyl 19-nor pregna 4-ène et on suit le déroulement de l'isomérisation par spectrophotométrie en UV. Après 8 mn, la maximum a basculé à 288 nm. On arrête alors la réaction, filtre la suspension sur clarcel et amène le filtrat à sec. On recueille 3,65 g de produit 6-méthylé brut.

On le purifie par chromatographie sur 30 fois son poids de silice et cristallise de sa solution méthanolique

20 Le produit pur fond à 162°C  $[\alpha]_D \pm 0^\circ$  (c= 1,26% dioxanne)

<u>Spectre IR</u>: 1695 cm<sup>-1</sup> CO en 20 1660 cm<sup>-1</sup> CO en 3 1622, 1579 cm<sup>-1</sup>, delta-4,6

25

Spectre UV:  $\lambda$  max 288,5 nm,  $\epsilon$  = 25880.

Masse : m/e 340 masse

297 (M-43) perte de COMe

30

268 (M-72) perte de COMe et de l'éthyle

pF : 162°C

Composition centésimale : C23 H32 02

35

	% trouvé	% calculé
С	81,34	81,13
H	9,41	9,47
0	9,24	9,40

Spectre RMN: (S, 3H) à 0,70 ppm CH3-18

(T,3H) à 0,75 ppm CH3 de l'éthyl-17α

(dd, 3H) à 1,83 ppm CH3 en C6

(S, 3H) à 2,10 ppm CH3-21

(S, 1H) à 5,95 ppm H en C7

(S, 1H) à 6,05 ppm en C4

# 10 EXEMPLE IV

5

3,20-dioxo 6,21-diméthyl 17a-éthyl 19-nor pregna 4,6-diène

Stade A : 3-méthoxy  $17\alpha$ -acétyl  $17\beta$ -acétoxy estra 1,3,5(10)Triène

- On ajoute 1250 ml de résine échangeuse de cation du type polystyrène sulfonique à 4 litres d'eau. On agite la suspension pendant 12 heures, on filtre et remet la résine en suspension dans 3,5 litres d'eau.
- On ajoute alors 50 g d'acétate mercurique et 1 ml d'acide acétique et on agite pendant 60 mm. On filtre et lave abondamment la résine à l'eau. 100 ml de la résine mercurique sont prélevés et mis en suspension dans une solution de 100 g acétate de Mestranol, 50 ml de dioxanne et 1500 ml d'éthanol. Après 20 minutes d'agitation, on ajoute 20 ml d'eau et on porte au reflux pendant 15 heures. Le mélange réactionnel est alors filtré à chaud et lavé à l'éthanol. Le filtrat est concentré à sec et le résidu est recristallisé de l'éthanol. On obtient ainsi 83 g soit un rendement de 79 % de 3-méthoxy 17α-acétyl 17β-acétoxy estra 1,3,5(10)triène pur.

30

#### Spectre IR:

- disparition des bandes à 3265 cm<sup>-1</sup> et 2100 cm<sup>-1</sup> ( $C \equiv C - H$ )

- apparItion de bande à 1709 cm<sup>-1</sup> (CO en  $17\alpha$ )

## Spectre RMN :

- disparition du (S, 1H) à 2,65 ppm

- 26 - correspondant à H du C = C - H en  $17\alpha$ 

 apparition de (S, 3H) à 2,05 ppm correspondant au CH<sub>2</sub> du COCH<sub>3</sub> en 17α

Stade B : 3-méthoxy  $17\alpha$ -éthyl 20-oxo 19-nor pregna 1,3,5(10)triène

On prépare une solution de 3,75 g de lithium dans 800 ml d'ammoniac liquide sous argon et à  $-60\,^{\circ}$ C. On ajoute ensuite une solution de 50 g de 3-méthoxy  $17\alpha$ -acétyl  $17\beta$ -acétoxy estra 1,3,5(10)Triène dans 750 ml de Tétrahydrofuran. Après 3 heures d'agitation, on ajoute en 20mn 270 ml d'iodure d'éthyle et on agite pendant 2 heures.

15

20

5

On évapore alors l'ammoniac à l'aide d'un bain d'eau chaude sous vide. On neutralise le milieu réactionnel par addition d'acide chlorhydrique dilué puis épuise la phase aqueuse par le chlorure de Méthylène. Après séparation et évaporation de la solution organique, on obtient 40 g de produit brut (rendement 87 % de la théorie). Celui-ci est repris au reflux dans un mélange de 400 ml de méthanol et 80 ml de chlorure de Méthylène.

Après concentration partielle du mélange et évaporation, on obtient 34 g de 3-méthoxy  $17\alpha$ -éthyl 20-oxo 19-nor pregna 1,3,5(10)Triène pur soit un rendement de 74 %.

## Spectre IR:

30

- disparition de la bande à 1738 cm<sup>-1</sup> à 1268 cm<sup>-1</sup> et à 1240 cm<sup>-1</sup> (acétoxy)

Spectre RMN: (S, 3H) à 0,70 ppm CH3-18

35 (T, 3H) à 0,80 ppm CH3 de l'éthyl-17 $\alpha$ 

(S, 3H) à 2,10 ppm CH3-21

(S, 3H) à 3,70 ppm CH3 du méthoxy

Stade C : 3-méthoxy  $17\alpha$ -éthyl 20-oxo 21-méthyl 19-nor pregna 1,3,5(10)Triène

Sous atmosphère d'azote et à 0°C, on prépare une solution de 1 ml de diisopropylamine et 6,5 ml de tétrahydrofuran anhydre puis on y ajoute, goutte à goutte, 4 ml d'une solution de méthyllithium à 5% dans l'éther. Après 5 mn d'agitation, on ajoute une solution de 1 g de 3-méthoxy 17œ-éthyl 20-oxo 19-nor pregna 1,3,5(10)Triène dans 22 ml de tétrahydrofuran anhydre goutte à goutte. On laisse remonter la température de la solution à la température ambiante et on maintient l'agitation pendant 80 mn. On laisse ensuite refroidir à 0°C. On ajoute alors sous agitation énergique 2 ml d'iodure de méthyle d'un seul coup et on poursuit l'agitation pendant 2 heures à température ambiante. Il se forme un précipité de sel blanchâtre que l'on sépare par filtration.

Le filtrat est amené à sec, épuisé au toluène. On lave la solution toluénique à l'eau, sèche et évapore à sec. On obtient 1 g de dérivé 17α-éthyl 21-méthylé brut soit un rendement de 96 % que l'on purifie par recristallisation dans 20 ml de méthanol, on recueille ainsi 0,8 g, soit un rendement de 77 % de 3-méthoxy 17α-éthyl 20-oxo 21-méthyl 19-nor pregna 1,3,5(10)Triène.

25 Analyse C<sub>24</sub> H<sub>34</sub> O<sub>2</sub>

	С	H	0%
Calculé	81,31	9,37	9,03
Trouvé	81,46	9,66	8,87

30

5

10

15

20

Spectre RMN: (S,3H) à 0,65 ppm CH3 en 17

(T,3H) à 0,75 ppm  $CH_3$  de l'éthyle en  $17\alpha$ 

(T, 3H) à 1,10 ppm  $CH_3$  en 22 (Dq, 2H) à 2,42 ppm  $CH_2$  en 21 (S, 3H) à 3,78 ppm  $CH_3$  du méthoxy

35

Stade D : 3,20-dioxo  $17\alpha$ -éthyl 21-méthyl 19-nor pregna 4-ène

A -50°C et sous atmosphère d'argon, on ajoute une solution de

172 g de 3-méthoxy 17∞-éthyl 20-oxo 21-méthyl 19-nor pregna 1,3,5(10)Triène dans 1750 ml de tétrahydrofuran anhydre à 3000 ml d'ammoniac. On ajoute ensuite, à des intervalles de 30 mn sous agitation, 3 fois 90 ml d'éthanol et 17,2 g de lithium. Après 60 mn d'agitation, on élimine l'ammoniac par un bain d'eau chaude sous vide.

- On ajoute alors 13 litres d'eau et on agite le mélange pendant 2 heures. On sépare l'insoluble par filtration et on lave le filtrat jusqu'à neutralité. On dilue avec 3000 ml de méthanol, on ajoute une solution 4N d'acide chlorhydrique jusqu'à pH 2 et on maintient sous agitation pendant 2 heures. Par addition d'eau, on précipite le stéroïde et on le sépare par filtration. On obtient 145 g de produit brut dont le spectre IR montre des bandes OH,CO conjugué et C=C conjugué, qui est repris dans 1960 ml d'acétone et reoxydé avec 114 ml de réactif de Jones.
- Après 20 mn d'agitation, on ajoute 400 ml de méthanol et 4.000 ml d'eau. Le stéroïde est extrait par le chlorure de Méthylène et purifié par chromatographie sur colonne de silice. On isole 84 g de 3,20-dioxo 17α-éthyl 21-méthyl 19-nor pregna 4-ène soit un rendement de 54 %. La cristallisation de l'éther isopropylique fournit le produit pur.

<u>Spectre IR</u>: 1705 cm<sup>-1</sup> CO en 20 1680 cm<sup>-1</sup> CO en 3 1620 cm<sup>-1</sup> delta-4

5

35 -

Masse: m/e 343 masse molaire 285 perte de COC2H5

Spectre RMN : disparition du pic (S, 3H) à 3,7 ppm (CH3 du méthoxy) et les pics à 7,2 ppm (noyau aromatique).

Stade E : 3-éthoxy  $17\alpha$ -éthyl 21-méthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène

On procède à l'énol éthérification de 5 g de 3,21-dioxo  $17\alpha$ -éthyl

21-méthyl 19-nor pregna 4-ène dans 10 ml d'éthanol avec 5 ml d'orthoformiate d'éthyle et extraction au benzène à 1% de triéthylamine.

5

La chromatographie sur alumine basique avec le benzène comme solvant donne 4,8 g d'éther énolique soit un rendement de 89 %.

Les constantes analytiques sont les suivantes :

10

Spectre IR: disparition de 1680 cm<sup>-1</sup>, co en 3 apparition de 1640 cm<sup>-1</sup>, delta-5

Masse : m/e 370 masse molaire 15 342 perte C2H4 285 perte C2H4 et COC2H5.

Spectre RMN: (T, 3H) à 1,3 ppm CH3 de l'éthoxy

(massif, 2H) à 3,7 ppm CH2 de l'éthoxy

(S, 1H) à 5,7 ppm H en C6

(S, 1H) à 5,8 ppm H en C4.

Stade F : 3-éthoxy 6-formyl  $17\alpha$ -éthyl 21-méthyl 20-oxo 19-nor pregna 3,5-diène

25

20

On procède à la formylation de 12,5 g de 3-éthoxy  $17\alpha$ -éthyl 21-méthyl 20-oxo pregna 3,5-diène dans 87,5 ml de diméthyl formamide avec un réactif formylant formé de 6,25 ml de POCl $_3$  dans 37,5 ml de diméthyl formamide. L'hydrolyse du sel d'imonium est effectuée par ajoût de 3 fractions successives d'une solution de 37,5 g d'acétate de potassium dans l'eau. Le produit de la réaction, coloré en jaune cristallise. On le sépare par filtration, on le sèche et obtient 12,75 g de produit brut, soit 95 % de la théorie.

35

30

Spectre IR: bande à 1699 cm $^{-1}$  (CO en 20) bande à 1651 cm $^{-1}$  et à 1610 cm $^{-1}$  (C=C conjugué) Masse : m/e 398

341 (perte de COC<sub>2</sub>H<sub>5</sub>)

5 Spectre RMN: (S, 1H) à 6,20 ppm éthylénique apparition de (S, 1H) à 10,25 ppm (CHO)

Stade G : 3,20-dioxo 6-méthylène  $17\alpha$ -éthyl 21-méthyl 19-nor pregna 4-ène

10

15

20

Sous bain de glace, on ajoute 40 mg de borohydrure de sodium à une solution de 0,5 g de 3-éthoxy 6-formyl  $17\alpha$ -éthyl 20-oxo 21-méthyl 19-nor pregna 3,5-diène dissout dans 3,8 ml de méthanol et 2,2 ml de diméthyl formamide. On laisse ensuite revenir à température ambiante et au bout de 40 mn sous agitation, lespectre UV indique le basculement du Max à 250 nm.

On ajoute alors à 0°C 1 ml d'une solution 2N d'acide sulfurique et 0,8 ml de diméthyl formamide. Après 30 mn d'agitation, on neutralise par addition de 2,5 ml d'une solution aqueuse de Carbonate de sodium. Le dérivé 6-méthylénique cristallisé du milieu est filtré et lavé abondamment à l'eau. Il présente un \u03bamax à 262 nm.

 $\frac{\text{Stade H}}{\text{4,6-diène}}$ : 3,20-dioxo 6,21-diméthyl 17 $\alpha$ -éthyl 19-nor pregna

(composé de formule I)

On soumet à l'isomérisation 5 g de dérivé 6-méthylénique brut 30 dans 245 ml d'éthanol avec 5 g de charbon palladié au reflux.

Après 25 mn d'agitation, le spectre UV indique la présence du Max à 288 nm. On filtre alors sur Clarcel et concentre le filtrat à sec. Le résidu est chromatographié sur 60 fois son poids de silice avec le dichlorométhane comme solvant. Le produit recristallisé du Méthanol fournit le 3,20-dioxo 6,21-diméthyl 17œ-éthyl 19-nor pregna 4,6-diène pur dont les constantes analytiques sont :

F: 180 °

 $\alpha_D$ : + 4°4 (c=1,26% dioxanne)

5 Analyse centésimale C<sub>24</sub> H<sub>34</sub> O<sub>2</sub>

•	C	H	0%
Calculé	81,31	9,67	9,03
Trouvé	81,84	9,75	8,59

10

Spectre IR: 1700 cm<sup>-1</sup>, CO en 20 1660 cm<sup>-1</sup>, CO en 3 1630, 1580 delta-4,6

15

35

Spectre RMN: (S, 3H) à 0,70 ppm CH3-18
(T, 3H) à 0,75 ppm CH3 de l'éthyl-17α
(T, 3H) à 1,05 ppm CH3-21
(Dd) à 2,40 ppm CH2-21
(dd, 3H) à 1,85 ppm CH3 en C6
(S, 1H) à 5,95 ppm H en C7
(S, 1H) à 6,05 ppm H en C4

# 25 ETUDE PHARMACOLOGIQUE DES COMPOSES SELON L'INVENTION

### Mesure de l'affinité relative :

On s'est efforcé de déterminer, pour le récepteur de la progestérone, le pouvoir compétiteur de chaque stéroïde par rapport à la substance de référence (progestérone froide).

La progestérone marquée au Carbone C<sup>14</sup> est incubée avec le cytosol d'utérus, seule ou en présence de concentrations croissantes de stéroïde froid (y compris la progestérone non marquée), selon un rapport R variant de 1 à 1000 entre les deux substances.

Le tableau suivant dresse les pourcentages de progestérone marquée encore liée au récepteur en présence du compétiteur froid.

5	Stéroïdes	Nbre de mesures n	R=0	R=1	R=10	R=100	R=1000
	Progestérone	10	100 %	74	34	8	0
	Composé A	5	-	80	28	17	12
10	Composé B	5	-	60	34	25	11
	Composé C	5	-	77	44	17	7
	Composé D	5	-	106	58	27	17
15	Acétate de 17α-mé <sup>r</sup> Progestérone	 thoxy <sub>4</sub> 	_	62	35	20	11
15	Acétate de Nomégestrol	. 4	-	73	25	5	0
	Nomégestrol	4	-	-	96	52	23

20 Le composé D est le 17α-acétoxy 6,21 diméthyl 3-oxo 19-nor pregna 4,6- diène

Le composé A est le 3,20-dioxo 6,17 $\alpha$ -diméthyl 19-nor pregna 4,6-diène

Le composé B est le 3,20-dioxo 6-méthyl  $17\alpha$ -éthyl 19-nor pregna 4,6-diène

Le composé C est le 3,20-dioxo 6,17 $\alpha$ -20-triméthyl 19-nor pregna 4,6-diène

Les données de ce tableau permettent de déduire les affinités relatives.

L'affinité relative (AR) est le rapport entre les concentrations à 50 % d'inhibition (Cl50) d'un stéroïde donné et de l'hormone froide spécifique prise pour référence (ici la progestérone) :

$$AR = \frac{C150}{C150}$$

25

35

Cette affinité relative est ainsi exprimée en pourcentage, en considérant que pour l'hormone (ou le stéroïde) de référence, l'AR

est égale à 100 %.

Les C150 constituent une estimation du KI (constante d'inhibition)

des stéroïdes testés pour la liaison du stéroïde de référence.

	Stéroïdes	C150 (nM)	AR %
10	Composé B	12,5	160
	Acétate de 17α-Méthoxy progestérone	14,0	142
15	Acétate de Nomégestrol(DC)	15,0	133
	Composé A	18,5	108
	Progestérone	20,0	100
20	Composé C	33,0	60
20	Nomegestrol	600,0	3
		4	

La mesure d'AR donne ainsi la séquence suivante :

25 Composé B> acétate de nomégestrol > Composé A> Progestérone > Composé C> Nomegestrol

### Discussion:

30 Les six produits étudiés appartiennent à une série de dérivés de l'acétate de nomégestrol.

Deux types de variation sont à considérer :

- 35 alcoyle en  $17\alpha$ 
  - allongement de la chaîne en 21 par un méthyle.

Les groupes  $17\alpha$ -méthyle (Composé A),  $17\alpha$ -éthyle (Composé B) et  $17\alpha$ -acétoxy comme dans l'acétate de nomégestrol donnent des

molécules dont l'affinité pour le récepteur progestatif est au moins égale à celle de la progestérone et équivalente à celle de Medroxyprogestérone.

5

10

Mais, les différences d'affinité observées à ce stade d'étude, semblent indiquer une hiérarchie entre ces trois produits. Par contre, le nomégestrol possède une même chaîne latérale en 17β que les trois produits testés (composé A, composé B et Nomegestrol acétate) mais présentant un hydroxyle en 17α- montre une affinité amoindrie, de 40 à 60 fois plus faible que les trois produits cités ci-dessus.

15

En prenant AR = 1 pour l'Acétate de Nomegestrol comme référence, on peut établir le tableau suivant, en passant de l'acétate de nomegestrol à 0,17 pour le composé B et de 0,81 pour le composé A à 0,45 pour le composé C.

20

25

25

30

Stéroïde	AR pour le récepteur de la progestérone exprimée par rapport à l'acétate de Nomégestrol	17 β	17 α
Composé B	1,20	COMe	Et
Acétate de Nomegestrol	1,00	COMe	QAc
Composé A	0,81	COMe	Me
Composé C	0,45	COEt	Me .
Nomegestrol	0,02	COMe	OH

Pour un même substituant en  $17\alpha$ , l'allongement de la chaîne en 21 entraine une diminution de l'affinité pour le récepteur progestatif.

35

Toutefois, il convient de noter qu'une diminution d'affinité pour le récepteur <u>in vitro</u> ne préjuge pas d'une diminution d'activité biologique <u>in vivo</u> ou non.

- 35 -

En effet, si la modification structurale entraine une affinité plus faible, elle peut néanmoins s'accompagner d'une meilleure biodisponibilité (dégradation plus difficile, cycle entérohépatique accentué, sequestration réduite par les protéines plasmatiques ...), l'effet résultant peut donc se traduire par une augmentation de l'activité pseudogestagène.

## CONCLUSION:

Partant du fait que la plus faible affinité relative, de la série des dérivés alcoylés selon l'invention est de l'ordre de 60 % et que le remplacement du groupement hydroxy en 17β par une chaine alcoyle inférieur, il est constaté que la mono— ou la bis alcoylation des 6-méthyl 19-nor pregnadiènes a conduit à des progestatifs hautement actifs.

#### REVENDICATIONS

L'invention a pour objet :

5

1°- A titre de nouveaux composés, les 6-méthyl 19-nor pregna 4.6-diènes  $17\alpha$ -alcoylés de formule générale I

10

15

dans laquelle R" et R' identiques ou différents représentent de l'hydrogène ou un radical alcoyle ayant de 1 à 3 atomes de carbone en chaine droite ou ramifiée

20

et R<sub>1</sub> représente un radical alcoyle inférieur ayant de 1 à 6 atomes de carbone, en chaine droite ou ramifiée

25

- 2°- Un composé selon la revendication 1°, à savoir le 6,17α,21triméthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène
  - 3°- Un composé selon la revendication 1°, à savoir le  $17\alpha$ -éthyl 6,21-diméthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène

30

4°- Un composé selon la revendication 1°, à savoir le 17α-éthyl 3,20-dioxo 6-méthyl 19-nor pregna 4,6-diène

5°- Un composé selon la revendication 1°, à savoir le 6,17α-diméthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène

35

6°- Un composé selon la revendication 1°, à savoir le  $17\alpha$ , 21-éthyl 6-méthyl 3,20-dioxo 19-nor pregna 4,6-diène

7°- Un procédé d'obtention des composés de formule générale I selon la revendication I qui consiste en ce qu'un dérivé 3-oxo 19-nor Δ4 pregnène de formule IV

5

10

dans laquelle R', R" et R<sub>1</sub> ont les significations antérieures est soumis à une énol-éthérification en milieu acide pour former l'éther énolique de formule générale V

20

15

25

dans laquelle R', R" et  $R_1$  ont les significations antérieures et dans laquelle  $R_2$  est un radical alcoyle inférieur traite ce dernier par un agent de formylation du type Vilsmeier-Hack pour former un dérivé 6-formylé de formule générale VI

30

CH 
$$<$$

- 38 -

10

15

20

25

30

dans laquelle R', R",  $\mathbf{R}_1$  et  $\mathbf{R}_2$  ont les significations fournies antérieurement.

réduit celui-ci par un hydrure mixte de métal alcalin pour former le dérivé hydroxy-méthylé de formule générale VII

dans laquelle R', R",  $R_1$  et  $R_2$  ont les significations fournies antérieurement.

que l'on traite par un acide minéral ou organique et obtient le dérivé 3-oxo 6-méthylénique de formule générale VIII

dans laquelle R', R" et R<sub>1</sub> ont les significations antérieures qui à son tour est traité par un catalyseur d'isomérisation pour former le dérivé 6-méthylé correspondant de formule générale I

5

dans laquelle R, R" et  $\mathbf{R}_1$  ont les significations antérieures

- 8°- Les compositions pharmaceutiques renfermant à titre de principe actif au moins un composé de formule générale I selon l'une des revendications 1° à 6° en association ou en mélange avec un excipient ou un véhicule inerte, non toxique, pharmaceutiquement-acceptable.
- 9°- Une composition pharmaceutique selon la revendication 9° qui contient en outre un autre principe actif d'action synergistique complémentaire ou similaire.
- 30
  10°-Les compositions pharmaceutiques selon la revendication 8° dans laquelle la quantité de principe actif de formule générale I s'échelonne de 0,05 à 25 mg par prise unitaire
- 11°-Les compositions pharmaceutiques selon les revendications 8° à 10° dans lesquelles l'excipient ou le véhicule sont un de ceux qui conviennent pour l'administration par voie parentérale, orale, rectale, per muqueuse ou per cutanée.

12°-A titre de composés intermédiaires les composés de formule générale IV

5

10

15

dans laquelle R', R" et  $R_1$  sont définis comme précédemment à l'exclusion du cas où R1 est méthyl ou éthyl, R' et R" sont de l'hydrogène.

13°-A titre de composés intermédiaires les composés de formule générale V

20

$$R_{2}$$

CH

R'

(V)

30

25

dans laquelle  $R_2$  est un radical alcoyle inférieur R' et R'', identiques ou différents, représentent de l'hydrogène ou un radical alcoyle ayant de 1 à 3 atomes de carbone en chaîne droite ou ramifiée et  $R_1$  représente un radical alcoyle inférieur ayant de 1 à 6 atomes de carbone en chaîne droite ou ramifiée.

35

14°—A titre de composés intermédiaires les composés de formule générale VI

dans laquelle R', R",  $\mathbf{R}_1$  et  $\mathbf{R}_2$  ont les significations fournies antérieurement

15 **15°-A** titre de composés intermédiaires les composés de formule générale VII

20

25

35

dans laquelle R', R", R $_1$  et R $_2$  ont les significations fournies antérieurement

16°-A titre de composés intermédiaires les composés de formule 30 générale VIII

dans laquelle R', R" et  $\mathbf{R_1}$  ont les significations antérieures